



SOCIÉTÉ ASIATIQUE

PALAIS DE L'INSTITUT

23, quai Conti

75006 Paris

Tel : 06.08.92.25.48

contact@societe-asiatique.fr

La prochaine séance de la **SOCIÉTÉ ASIATIQUE** aura lieu le
vendredi 19 Mars 2021 à 17h15

ORDRE DU JOUR

1°/ 17h15 : Vidéo de la Conférence sur la chaîne Youtube de la Fondation Hugot :



*Visible seulement à partir du Vendredi 19 Mars
Le lien vous sera envoyé le Vendredi matin.*

Le Film a été réalisé dans le studio et avec le soutien de la Fondation Hugot du Collège de France. (Durée 40 mn)

*Merci de le visualiser **avant 17h15 le Vendredi 19 mars** afin d'être au rendez-vous pour la séance de questions/réponse qui aura lieu à 17h55 sur GotoMeeting avec le Pr*

Pierre LORY.

Si vous préférez voir le film via GotoMeeting celui -ci y sera projeté à 17h15 précise, mais avec une forte dégradation de qualité dû au passage dans les méandres du Net. Préférez la solution Youtube à 17h15 ; puis gotomeeting à 17h55

2° 17h55 : questions réponses sur GotoMeeting :

Connectez vous depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone.

<https://www.gotomeet.me/Societe-Asiatique/seance-du-19-mars-2021>

Vous pouvez aussi appeler avec votre téléphone. : France: +33 170 950 594 (Code d'accès: 857-710-965)

Rejoignez la réunion depuis une salle ou un système de vidéoconférence.

Composez ou tapez : 67.217.95.2 ou inroomlink.goto.com (ID réunion: 857 710 965)

Ou appelez directement: 857710965@67.217.95.2 ou 67.217.95.2##857710965

Vous n'utilisez pas encore GoToMeeting ? Téléchargez l'application dès maintenant et soyez prêt pour votre première réunion : <https://global.gotomeeting.com/install/857710965>

Communication

Monsieur Pierre LORY, directeur d'études émérite à l'École Pratique des Hautes Études, chaire de Mystique musulmane – Membre du Laboratoire d'Etudes sur les Monothéismes (LEM, CNRS), fera une communication sur :

Les anges peuvent-ils transgresser ? Questions de théologie islamique.

Dans la pensée musulmane, les anges sont conçus comme de fidèles exécutants des volontés divines. Le consensus affirme qu'ils ne peuvent fauter – car cela poserait la possibilité d'une éventuelle perversion des ordres et des messages divins. Pourtant, plusieurs passages du Coran et des hadiths suggèrent que des anges ont bel et bien désobéi, et ont subi un châtement en conséquence. Exégètes et théologiens ont élaboré des réponses fort diverses aux embarrassantes interrogations posées. Aucune thèse n'a emporté l'adhésion de tous ; si ce n'est la foi que Dieu reste maître absolu de tous les actes de ses créatures, y compris de leurs fautes, fussent-elles le fait des anges.